

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie

Province de Hainaut

Parc du Château de Lausnoit

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Hainaut
Parc du Château de Lausnoit*

Nom du jardin	Parc du Château de Lausnoit
Nom ancien	Château d'Auxy
Date de création	seconde moitié du XVIII ^e siècle ; seconde moitié du XIX ^e siècle
Province	Hainaut
Arrondissement	Soignies
Commune	Silly
Coordonnées	rue du Noir Jambon, 17-19 ; 7830, Thoricourt ;
Localisation	Latitude : 50.6122256 Longitude : 3.9568550999999843

Historique

Propriété de la famille Auxy de Lausnoit depuis le XV^e siècle (armoiries surmontant la porte d'entrée), celle-ci comprend aujourd'hui deux ensembles de bâtiments accompagnés de larges plans d'eau dont le plus méridional (à gauche de l'entrée) est le dernier témoin des douves qui ceinturaient le tout jusqu'au XVIII^e siècle. L'entrée est marquée par une haute tour-porche en brique rouge percée d'une large porte charretière, jointive à un volume d'écuries participant d'une ancienne basse-cour du XVIII^e siècle. Sur la gauche de la cour, s'élève l'important volume rectangulaire en brique peinte et pierre du château (fin XVII^e siècle) complété d'une courte aile au nord-est vers 1750. L'état des façades résulte d'un réaménagement de la fin du XIX^e siècle. La vaste cour qui relie ces deux ensembles comprend une surface gravillonnée au pied de la façade du château - récemment complétée de massifs d'hortensias et de haies de buis - tandis que la plus grande partie (côté ancienne basse-cour) est couverte d'un gazon relevé de conifères et d'arbres de petite grandeur. Cet aménagement décoratif a été mis en place dans les années 1980 en même temps que de nombreux arbustes à fleurs sur les berges du grand plan d'eau voisin du pignon sud du château et des plantations variées installées en groupes serrés en contre haut de l'étang médian. Les plantations réalisées à proximité et dans les champs de vue directs de l'habitation contrastent avec le caractère paysager du parc mis en place dans la seconde moitié du XIX^e siècle, exploitant la présence antérieure de deux surfaces d'eau. Elargies, redessinées et complétées d'un troisième bassin vers l'ouest, celles-ci occupent une place prépondérante dans le dispositif paysager. Alors que l'entière des limites de la surface aval - proche des bâtiments - est directement perceptible, les berges de l'étang situé juste en amont, plantées de quelques grands arbres, se confondent au nord avec la masse arborée d'un sous-bois densément planté. Le troisième bassin, aujourd'hui envasé, est dissimulé dans l'ombre de ce sous-bois où des travaux de nettoyage et d'abattage ont été récemment entrepris dans le but de retrouver les sentiers de circulation et d'éliminer les nombreux rejets et semis naturels qui ont perturbé l'organisation paysagère de la seconde moitié du XIX^e siècle. Une longue charmille sénescence, jadis traitée en hautes palissades de verdure ombrageant un axe de promenade, est maintenue en limite nord de la zone boisée. Au-delà, une plantation d'alignement de hêtre accompagne une voie d'accès à la propriété, rejoignant la cour depuis le nord. Cette entrée est matérialisée par la présence de deux hauts piliers de brique placés dans le prolongement du mur du potager désaffecté. Un pavillon carré coiffé d'une nouvelle toiture d'ardoise à quatre pans flanque l'autre extrémité du mur où il est mis en valeur par

une petite butte gazonnée en regard du pignon nord du château. Une longue frange arborée, doublée aux pieds des arbres d'une palissade de verdure, isole cette belle propriété de la rue du Noir Jambon.

Description

Éléments architecturaux : Marquant l'entrée de la propriété, haute tour-porche carrée en brique renforcée de contreforts à la base, percée d'un passage charretier surmonté d'un cartouche aux armes des Auxe de Launoit. Sous les combles, pigeonnier couvert d'un pavillon d'ardoise à corbeaux de bois terminé par un campanile piqué d'une girouette. La tour est accolée, à droite, à une aile de dépendance (anciennes écuries) en brique couverte d'une bâtière de tuile. À l'est du château, pavillon carré en briques sous une toiture d'ardoises à quatre pans et égout retroussé, piquée d'une haute cheminée. Face nord percée d'une porte accessible par quelques degrés de pierre, face sud ouverte d'une grande baie, deux autres faces aveugles. En regard de la tour-porche, mur de la cour interrompu par une grille à deux ouvrants fixée à des piliers carrés en brique sommés d'un amortissement décoratif en gland. À l'angle sud du parc boisé, chapelle Notre-Dame de Lourdes de style néogothique (bénite en 1899), intégrant sur sa face orientale une statue mariale dans un décor de roches. L'édifice élevé par la famille Auxy de Lausnoit est aujourd'hui d'accès public.

Éléments végétaux : Des cordeaux de buis (*Buxus sempervirens*) et des massifs d'hortensia (*Hydrangea macrophylla*, *Hydrangea paniculata*) nouvellement plantés rehaussent le pied de la façade sur cour. De nombreux arbustes décoratifs ont été plantés aux abords des deux premiers plans d'eau dans les années 1980. Cet ensemble désordonné est en voie de réorganisation. En contrehaut du grand étang proche du château, une suite de conifères de taille et de port variés voisinent avec des arbres au feuillage doré. Cette plantation disparate et mal venue perturbe cette première zone paysagère directement perceptible depuis l'habitation. Deux grands pins sylvestres (*Pinus sylvestris*) annoncent la troisième surface d'eau. Au-delà, précédant le grand sous-bois, figurent les plus vieux arbres du parc : un tulipier (*Liriodendron tulipifera*), un hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'), un érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), de nombreux groupes de houx (*Ilex aquifolium*). Au cœur de la zone boisée apparaissent quelques vieux ifs (*Taxus baccata*). Plantée sur la limite nord de la zone boisée, longue charmille (*Carpinus betulus*) anciennement taillée pour former de hautes palissades de verdure, en témoignent les points de taille à plus de 3m de hauteur. Les vieux alignements sont devenus irréguliers et incomplets. Au-delà, le chemin d'accès nord est bordé d'un alignement simple de hêtre (*Fagus sylvatica*). Des hêtres (*Fagus sylvatica*) et des houx (*Ilex aquifolium*) forment décor à la chapelle Notre-Dame de Lourdes isolée au sud du parc.

Potager : Un espace de culture était abrité derrière le mur de brique jointif au pavillon carré. La surface aujourd'hui enherbée rejoint au nord une charmille. Un arbre à kiwi part à l'assaut du court mur prolongeant le pavillon vers l'ouest et ses rameaux envahissent les cimes des arbres voisins.

L'eau : Trois plans d'eau cernent la propriété au sud. Le premier (en amont), le plus petit et entièrement envasé, comporte de petits ouvrages de régulation en limite sud. De cet endroit, une longue surface envasée rejoint un deuxième étang en limite de la zone boisée dont les abords sont relevés par quelques grands arbres et par la présence d'un îlot arboré. Le troisième étang, le plus méridional, présente une vaste surface d'eau qui isole le château de la rue du Noir Jambon. Au pied du château, d'importants massifs arbustifs (conifères et arbustes à fleurs) ont été mis en place dans les années 1980 sans tenir compte de la composition préexistante.

État de conservation : Les deux étangs aval ont été aménagés au XVIII^e siècle à partir d'anciennes douves ceinturant le château et sa basse-cour. Ces surfaces d'eau figurent clairement sur la carte du comte de Ferraris levée avant 1770 ainsi que sur la carte topographique au 120.000^e levée en 1866 (révisée en 1884). Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, elles sont transformées en longs plans d'eau paysagers aux berges sinueuses et complétées d'un troisième bassin en amont. Ce dernier, entièrement compris dans les sous-bois, subit aujourd'hui un important phénomène d'envasement. La longue charmille nord dont la taille n'est plus assumée depuis plusieurs décennies comprend de nombreux sujets déchaussés et inclinés. Les diverses plantations réalisées dans les années 1980 perturbent sensiblement les zones proches de l'habitation par la diversité des formes et des couleurs qui condamnent des axes de vues vers la zone boisée à l'ouest et vers la grande surface d'eau aval.

Maintenance : De grands travaux de nettoyage ont été prioritairement entrepris dans les sous-bois et en bordure des berges des deux surfaces d'eau aval afin de retrouver les chemins de circulation et certains axes de vue depuis l'habitation. Après la restauration du bâtiment, un reconditionnement général du parc devrait être entrepris et des choix posés concernant l'intégration éventuelle d'une partie des plantations des années 1980.

Cartographie

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) : 52/2

Carte topographique 1.20.000^e (Dépôt de la Guerre) : 38/7 (Lens) Impr. coul. 1891

Carte topographique 1.10.000^e (Institut Géographique National) : 38/7

Orthophotoplan 1.10.000^e (Service Public de Wallonie) : 38/7/2

Bibliographie

Le patrimoine monumental de la Belgique Wallonie, Liège, P. MARDAGA, 1972 à 1997, vol.2, t.23, p. 623-626.

Informations administratives

Publié : oui

Superficie : 10 hectares

Informations complémentaires

Auteur du formulaire : Serge Delsemme / Nathalie de Harlez de Deulin

Date de création de la notice : 2002-09-29

Index

Statut : privé

Ouverture : fermé au public

Type : Paysager